

Procès-verbal de la 81. assemblée des délégués de Lapins de race Suisse, samedi, 13.06.2015, à 14 h, Stadtsaal, 4800 Zofingue

Présidence : Peter Iseli, président de Lapins de race Suisse

Comité : Joseph Rey-Bellet, Markus Durrer, Monika Wenger, Emil Buser, Astrid Spiri et Stefan Röthlisberger

PV : M. Wenger

Délégués avec 516 cartes de vote : 206

Invités : 10

Participants au total : 223

Tout être humain recherche actuellement ce qui est nouveau, intéressant et ce qui peut le satisfaire. Dans un monde où le changement permanent règne, ce qui est ancien et pourtant confirmé est vite oublié. La commission technique s'engage à l'application du nouveau standard. Tous les experts vont s'efforcer, lors du cours de 2 jours, d'interpréter correctement le standard 15. Divers cours seront organisés en automne pour venir en aide aux éleveurs. P. Iseli est surpris en bien de la décision des propriétaires d'adapter les parcs d'expositions. Certains ont déjà fait le nécessaire. Il a également constaté l'espace de retrait lors des expositions de jeunes sujets. Nous sommes arrivés au point que toute nouvelle prescription concernant la détention ou l'élevage doit être combattue. C'est avec fierté que nous démontrons que nous nous sommes adaptés mais c'est avec énergie que nous refuserons d'autres contraintes. A long terme nous aspirons à un élevage en bonne santé. Je souhaite à tous plaisir et enthousiasme pour notre bel hobby. J. Rey-Bellet assurera la traduction simultanée pour nos amis francophones.

1. Salutations et constatation des présences : P. Iseli salue chaleureusement les délégués. Ensemble avec le comité nous avons la possibilité de prendre les décisions utiles pour notre avenir. Il souhaite la bienvenue aux membres d'honneur, tout particulièrement à Gion Gross, président d'honneur de Petits animaux Suisse et président de l'EE, à Regula Wermuth de Petits animaux Suisse. Il salue également les rédacteurs de la rubrique lapins de la Tierwelt : Ursula Glauser, Emil Stöckli, Heinz Schmid, Jean-Louis Borter et Michel Gruaz. Richard Piccinin, président d'honneur de Lapins de race Suisse et de nombreuses personnes, qui seront citées dans le PV qui sera consultable sur le web, se sont excusés. P. Iseli remercie le comité d'organisation de l'AKV sous la conduite de Monika Wernli. Une minute de silence est observée en l'honneur des défunts. P. Iseli cite les 3 membres d'honneurs décédés l'an écoulé : Fritz Aeschbacher, Rudolf Blumenthal et Robert Fehlmann. Concernant l'ordre du jour, il a été publié sur le site internet, dans la Tierwelt et envoyé par courrier postal à tous les présidents de sections, clubs ou de fédérations. Jules Schweizer souhaite reporter le point 4f « Approbation du budget 2016 » après la proposition 6.b. P. Iseli l'informe qu'en cas de non acceptation du règlement des subventions et indemnités, il faudra demander un crédit supplémentaire à la prochaine AD. L'ordre du jour tel que présenté peut être maintenu et il est approuvé.
2. Election des scrutateurs : Le bureau, constitué par E. Buser et M. Durrer, est approuvé à l'unanimité sans que la parole soit demandée. Les scrutateurs proposés :

Martin Siegrist, Fritz Kohler, Bruno Stempf, Hans Meister, Erich Frischknecht et Peter Römer sont élus sans vote contre. Un délégué a droit, selon les statuts, au maximum à 8 cartes de vote.

3. PV de l'AD du 14.06.2014 à Martigny VS : Il a été publié en allemand dans le N° 27 le 03.07.2014 et en français dans le N° 29 du 17.07.2014 dans le supplément à la Tierwelt et le journal romand de l'éleveur amateur. Il n'y a pas eu de remarques enregistrées dans les délais. Il est considéré comme approuvé s'il n'y a pas eu d'opposition écrite auprès du président dans les 30 jours dès publication, selon article 4.1.5 alinéa b des statuts de notre fédération. Les remerciements sont adressés à la rédactrice, M. Wenger, et au traducteur, J. Rey-Bellet.
4. Affaires annuelles :
 - a) Approbation du rapport annuel du président : Le rapport annuel a été publié dans la Tierwelt et le site internet. Il est également dans la brochure « Rétrospective 2014 ». Les délégués l'approuvent avec des applaudissements nourris. Le vice-président, J. Rey-Bellet, remercie le président pour son engagement infatigable en faveur de Lapins de race Suisse.
 - b) Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision : La vérification de la caisse principale et du fonds spécial a eu lieu le 09.03.2015 selon le standard suisse pour une révision restreinte, qui comprend essentiellement des questions sur le plan analytique et l'examen de détails appropriés. C'est la BDO AG qui fonctionne comme organe de révision.
 - c) Acceptation des comptes annuels 2014 : Le caissier, M. Durrer, explique les comptes de la caisse principale et du fonds spécial. Les deux comptes peuvent être consultés dans la « Rétrospective 2014 » que tous les délégués ont reçue avec l'invitation à l'AD du jour. Les comptes annuels de la caisse principale bouclent avec un déficit de Fr. 58'382.61. Une perte de Fr. 41'000.00 était prévue au budget. La diminution du bénéfice de la Tierwelt de Fr. 88'000.00 par rapport au budget, les mesures d'économie déjà appliquées et le prélèvement des réserves plus nécessaires de Fr. 56'000.00 ont permis d'atteindre ce résultat. Les autres montants concordent avec ceux du budget. Les délégués acceptent les comptes à l'unanimité.
 - d) Fixation de la cotisation annuelle 2016 : Le comité propose aux délégués de maintenir la cotisation à 40 centimes par membre, ce que les délégués acceptent à l'unanimité.
 - e) Crédit supplémentaire au budget 2015 : Aucun crédit supplémentaire n'est présenté.
 - f) Approbation du budget 2016 : Les chiffres se basent sur les comptes 2014. Il a été pris en considération la tendance effective de la diminution du bénéfice de la Tierwelt et les modifications contenues dans le règlement des subventions et indemnités présenté à l'AD pour approbation. Le comité compte avec une perte de Fr. 41'000.00. Le budget est accepté avec 5 abstentions.
 - g) Election de l'organe de révision : Klaus Blättler est d'avis que les frais inhérents à la révision sont trop élevés. Il faudrait trouver une autre solution. La proposition du comité de confirmer pour une année encore la BDO AG comme organe de révision est acceptée avec 6 votes contre et 2 abstentions.
5. Rétrospective exposition suisse de lapins mâles 2015 Sempach : M. Vogel, président du comité d'organisation de la 23^e exposition suisse de lapins mâles à Sempach, se réjouit de présenter une rétrospective haute en couleurs. Il débute avec des chiffres. 9 séances du bureau, 7 de ressorts, 2 du CO dans sa totalité ont été nécessaires. Impressionnant est le nombre de 7'000 heures effectuées par les 485 volontaires.

Les images en couleurs présentées de cette belle manifestation permettent de penser qu'elle peut être considérée comme « super-réussie ». M. Vogel remercie tous les membres du CO, les bénévoles, les exposants et les visiteurs. P. Iseli M. remercie M. Vogel, le CO et tous les aides.

6. Propositions :

- a) Le règlement d'expositions a été réexaminé sur quelques points. Gille Python, président cantonal de Fribourg, propose au point 4.2 Classement à la mise en cages de remplacer en principe par obligatoirement. Avec 332 votes pour et 111 votes contre, la proposition est acceptée. Andreas Hochuli propose de radier au point 4.2 la collection à 4 sujets. P. Iseli fait la remarque que ce n'est pas une obligation mais seulement une possibilité supplémentaire d'exposer. Il reste de la compétence des comités d'organisation des expositions et des clubs d'offrir la possibilité d'exposer une collection à 4 sujets. La proposition est repoussée avec 155 votes pour et 357 votes contre. Marcel Müller, président de la division lapins de Petits animaux Berne-Jura, demande la manière de procéder au classement pour les collections à 4 sujets, du moment qu'il n'y a pas de sujet qui n'est pas comptabilisé. P. Iseli souhaite laisser la compétence aux comités d'organisation des expositions et des clubs la manière de procéder pour le classement dans de telles situations. Etant donné que les deux sexes doivent être représentés, le nombre de lapines serait une variante. Le règlement des expositions est accepté, avec la modification au point 4.2 en principe remplacé par obligatoirement, à la grande majorité avec 49 votes contre.
- b) Règlement des subventions et indemnités : Le comité a réexaminé et adapté le règlement des subventions et indemnités à la situation actuelle (diminution du bénéfice de la Tierwelt). Ce règlement a été mis en consultation jusqu'au 31.12.2014 et réadapté une fois encore. Au nom de la fédération de Waldstätte, Jules Schweizer fait la proposition de renvoi de ce règlement. Il se justifie en précisant qu'il ne suffit pas d'abaisser la subvention aux clubs de races à Fr. 50'000. Il est d'avis que le règlement est incomplet avec l'absence des séances et formations dans le cadre de l'EE. Il faudrait également limiter le nombre de personnes pour les délégations. Il est persuadé que le comité présentera pour l'AD 2016 à Weinfelden un règlement acceptable pour le futur. P. Iseli relève qu'un crédit supplémentaire d'au moins Fr. 80'000.00 sera nécessaire. La proposition de J. Schweizer est acceptée avec 280 votes pour et 89 votes contre. Beat Schmidiger annonce que la proposition de J. Schweizer n'a pas été présentée aux éleveurs de petits animaux de Waldstätte.
- c) Attribution de l'exposition : Le club suisse du lapin Argenté a écrit le 16.01.2014 qu'il se portait candidat pour l'organisation de la 25^e exposition suisse de lapins mâles 2021. La date du 05.01. au 07.01.2021 est réservée à Thoune. H.-U. Wenger, président central du club suisse du lapin Argenté, présente Thoune avec ses locaux à la foire de Thoune-Expo. Il y a un désavantage. La restauration est assurée par le centre lui-même. Avec applaudissements nourris les délégués acceptent la proposition concernant l'attribution de la 25^e exposition suisse de lapins mâles 2012 à Thoune.

Salutations de Petits animaux Suisse : Le président de Petits animaux Suisse, Kurt Lirgg, nous a rejoints entre-temps. Il nous transmet les salutations et meilleurs vœux de la fédération faïtière. Ses remerciements s'adressent à tous

ceux qui s'engagent tout l'année durant. Il invite tous demain à participer à l'AD de Petits animaux Suisse où il s'agira d'élire le comité de Petits animaux Suisse dans sa totalité.

7. Honorariat : Le président annonce le point de l'ordre du jour qu'il considère comme le plus beau. Il s'agit de nommer membres d'honneur les personnes qui ont fait preuve d'un engagement hors du commun en faveur de l'élevage de lapins de race. Le comité présente quatre personnalités méritantes, à savoir Irma Zaugg, Alois Brun, Jules Schweizer et Markus Vogel. L'éloge de ces personnes est faite par G. Käppeli, P. Iseli, H.-U. Wenger et U. Hamann. Les quatre personnes sont nommées membres d'honneur avec quelques votes contre. M. Vogel remercie au nom des quatre nouveaux membres d'honneur. Un délégué fait part que chaque membre devrait être nommé séparément.
8. Communications :
 - a) Président : L'AD 2015 de Petits animaux Suisse débute demain à 9 heures dans ces locaux. Il s'agira d'élire le comité dans sa totalité. M. Vogel s'est porté candidat à la présidence. Il y a également un éleveur de lapins qui s'est annoncé candidat comme caissier. Il s'agit de Samuel Zürcher de Bleienbach.
 - b) Commission technique : S. Röthlisberger salue les délégués avec ce dicton : Ne trouve le chemin que celui qui connaît son but. Le Tacheté tchèque havane et le Nain de couleurs japonais ont été nouvellement admis à la CPP 2015. Dès la dernière saison d'expositions, le lapin barbu est en procédure d'admission qui dure 5 ans. Quelques rapports paraîtront dans la Tierwelt concernant la mise en application du nouveau standard. Les experts participeront à un cours de deux jours, les 5 et 6 septembre 2015, pour recevoir les instructions nécessaires pour cette mise en application. Les membres de la CT, U. Hamann, K. Blättler et S. Röthlisberger feront un compte-rendu sur le standard à la journée d'automne. La table comparative (table Kern) sera adaptée et maintenue. Les demandes de jugement selon le standard européen pour la saison d'expositions 2015/2016 doivent être formulées jusqu'au 30.09.2015. Les cartes de jugement selon standard européen peuvent être retirées au Tierwelt-shop mais seulement avec la demande d'autorisation accordée. Les candidats experts 2014 – 2017, Armin Achermann, Reto Aeberhard, Jeannine-Farquet-Hubert, Roger Bosshart, Roland Lüthi et Marc Eggen, devront se faire les armes à au moins 10 expositions pendant la saison d'expositions 2015/2016. S. Röthlisberger prie tous les responsables des expositions de répondre favorablement à toutes les demandes des candidats experts. Il y a eu 140 participants de 18 nations à la 12^e journée de formation des juges de l'EE, qui s'est déroulée du 27.03. au 29.03.2015 à Bärenthal en France. La Suisse était représentée par Patrik Aebischer, Klaus Blättler, Markus Durrer, Urban Hamann et Stefan Röthlisberger. Lapins de race Suisse compte actuellement 49 experts en fonction et 6 candidats experts.
 - c) Camp des jeunes éleveurs 2015 : A. Spiri communique que le camp des jeunes éleveurs 2015 aura lieu du 18 au 25 juillet à Randa (Haut-Valais). Un programme varié avec la devise « Edelweiss et Cervin » a été élaboré. La première réunion suisse des jeunes aura lieu les 22 et 23 août 2015 à Aelggialp. Les documents d'inscriptions ont déjà été envoyés. Les déplacements seront organisés par les responsables cantonaux de la relève. La 28^e exposition européenne de l'EE et la 4^e exposition européenne des jeunes de l'EE se dérouleront à Metz du 13 au 15 novembre 2015. Les informations actuelles sur l'exposition, la ville et

l'hébergement sont consultables sur le web www.metz2015.fr. Dates importantes à retenir : 10.11.2015 transport et mise en cages des animaux ; 11. et 12.11.2015 jugement des bêtes ; 13.11.2015 à 14 heures ouverture de l'exposition. Le traditionnel apéritif suisse aura lieu le 14.11.2015 à 11 heures. La vaccination contre la maladie hémorragique virale du lapin est vivement recommandée. Le dimanche, l'équipe responsable du transport du retour en Suisse ne prendra pas en charge les animaux achetés lors de l'exposition. Tous les exposants à Leipzig et tous ceux qui ont donné leur adresse e-mail recevront automatiquement les documents pour l'inscription des bêtes. Les informations sont consultables sur le web et la date limite pour inscrire les animaux est fixée au 24.08.2015 auprès de la personne de contact. Le décompte sera fait après la fin de l'exposition. Le 9^e championnat suisse des jeunes 2016 aura lieu du 22.01. au 24.01.2016 à la Lintharena sgu, Näfels GL. Des transports en commun, organisés par les responsables cantonaux de la relève, sont souhaités. Le délai d'inscription est fixé au 30.11.2015. Il faut motiver et soutenir les jeunes afin qu'ils ne ratent pas cette manifestation. A l'avenir Lapins de race Suisse informera ses membres par e-mail. Prière d'annoncer votre adresse e-mail auprès de la statistique de Petits animaux Suisse. Tous les membres recevront une invitation à la journée d'automne 2015 par e-mail. Cette journée aura lieu le 12.09.2015 à Schenkon. Le standard 15 sera le thème essentiel. Il y aura aussi Felix Näf qui informera sur l'élevage de lapins d'engraissement. P. Iseli rappellera l'offre des cours de Lapins de race Suisse.

9. Divers : P. Iseli donne la parole aux délégués. Personne ne demande la parole. Le président demande s'il y a des remarques concernant le déroulement ou la conduite de l'assemblée du jour. Personne ne se manifeste.

A 16 heures 30, le président clôt la 81^e AD, remercie pour la participation et souhaite bonne chance à la maison comme au clapier.

Le président : Peter Iseli

La rédactrice : Monika Wenger

Le traducteur : Joseph Rey-Bellet